

Le Conseil Municipal est convoqué pour la réunion le vendredi 28 mars 2014 à 20 h 30 dans la salle de la Mairie.

ORDRE DU JOUR :

1. Installation du Conseil Municipal
2. Election du Maire et des Adjointes
3. Désignation des délégués
4. Délégation de signatures
5. Indemnités Maire et Adjointes
6. Informations et Questions diverses

PROCES VERBAL

DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ET DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'an deux mille quatorze et le vingt-huit mars, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Montels proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de l'élection municipale, se sont réunis dans la salle de Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément à l'article L 2111-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents M. les Conseillers Municipaux :

- SOUTIE Didier-ARTUSO Christel-CLOT Marie-Christine-ROULAND Robert
- SOUPART Patrick-ALAJARIN Frédéric-BRUN Céline-BOYER Monique
- RAU Ludovic-VIRILLI Marie-Christine-GLAUDIS Frédéric

Absents: Néant

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr GARDES J.Pierre, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer M. SOUTIE Didier-ARTUSO Christel-CLOT Marie-Christine-ROULAND Robert-SOUPART Patrick-ALAJARIN Frédéric-BRUN Céline-BOYER Monique-RAU Ludovic-GLAUDIS Frédéric-VIRILLI Marie-Christine dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Mme BOYER Monique, la plus âgée des membres du Conseil, a pris, ensuite, la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mr ALAJARIN Frédéric

Le Conseil a choisi pour assesseurs M. VIRILLI Marie-Christine-BOYER Monique

1 - ELECTION DU MAIRE

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-8 et L 2122-5 du Code Général des Collectivités Territoriales a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
- A DEDUIRE : Bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du C.E. :	0
- RESTE pour le nombre des suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	6

Ont obtenu , Mr **RAU Ludovic**, **onze voix** (11)

Mr RAU Ludovic, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

2 - ELECTION DU 1^{er} ADJOINT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mr RAU Ludovic, élu Maire, à l'élection du 1^{er} adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
- A DEDUIRE : Bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du C.E. :	0
- RESTE pour le nombre des suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	6

Ont obtenu , Mr **SOUPART Patrick**, **onze voix** (11)

Mr SOUPART Patrick, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1^{er} Adjoint et a été immédiatement installé.

2 - ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mr RAU Ludovic, élu Maire, à l'élection du 2nd adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
- A DEDUIRE : Bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du C.E. :	0
- RESTE pour le nombre des suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	6

Ont obtenu , Mme **CLOT M. Christine**, **onze voix** (11)

Mme CLOT M. Christine, ayant obtenue la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 2nd Adjoint et a été immédiatement installée.

3 - DESIGNATION DES DELEGUES

Syndicat d'Electrification

Titulaires : - GLAUDIS Frédéric- BOYER Monique

Syndicat d'Adduction d'Eau du Gaillacois

Titulaires : - SOUTIE Didier - SOUPART Patrick

Suppléants : RAU Ludovic-ARTUSO Christel

Communauté de Communes Vère-Grésigne

Titulaires : - RAU Ludovic

Suppléants : - ALAJARIN Frédéric

Aide Sociale

- CLOT M. Christine
- VIRILLI M. Christine
- BRUN Céline
- ARTUSO Christel
- BOYER Monique

Adjudication-Appels d'offres

Titulaires : - RAU Ludovic
- CLOT M. Christine
- ROULAND Robert
- VIRILLI M. Christine

Suppléants : - ALAJARIN Frédéric
- GLAUDIS Frédéric
- BRUN Céline
- BOYER Monique

Défense Nationale

- ARTUSO Christel

Sécurité Routière

- ROULAND Robert

ERDF

- RAU Ludovic
- ARTUSO Chritel

Commission Listes électorales

- RAU Ludovic
- SOUPART Patrick
- SOUTIE Didier
- CLOT M. Christine

Commission budget

- RAU Ludovic
- SOUPART Patrick
- ROULAND Robert
- CLOT M. Christine

Commission Communale des Impôts

- Titulaires :
- RAU Ludovic
 - CLOT M. Christine
 - ROULAND Robert
 - VIRILLI M. Christine
 - ALAJARIN Frédéric
 - BRUN Céline
 - SOUPART Patrick
 - BOYER Monique
 - ARTUSO Christel
 - SOUTIE Didier
 - GLAUDIS Frédéric

- Suppléants :
- GARDES J. Pierre
 - FABRE Agnès
 - CAMEL J. Paul
 - CADIOU Michel
 - CLOT Pierre
 - DUTOIT Sandrine
 - JALRAS Raoul
 - MOLINIER Fabrice
 - MOLINIER Gilbert
 - ZANNIER Frank
 - BOYER J. Louis

- CHIERA Pierre
(Castelnau de Montmiral)

- SOUPART Jean
(Cahuzac sur Vère)

4 - INDEMNITES MAIRE-ADJOINT

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014 et à l'installation du Conseil Municipal, du Maire et de l'Adjoint en date du 28 mars 2014 ;

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité des présents, décide :

- d'allouer une indemnité de fonction à Mr RAU Ludovic, maire de la commune de Montels, correspondant aux indemnités de fonction des maires des communes de moins de 500 habitants : Taux 17 % de l'indice 1015. Cette indemnité sera versée à compter de l'installation du conseil municipal du 28 mars 2014

- d'allouer une indemnité de fonction à Mr SOUPART Patrick, 1^{er} adjoint de la commune de Montels, correspondant aux indemnités de fonction des adjoints au maire des communes de moins de 500 habitants : Taux 3.30 % de l'indice 1015. Cette indemnité lui sera versée à compter du 1^{er} avril 2014.

- d'allouer une indemnité de fonction à Mme CLOT M. Christine, 2^{ème} adjoint de la commune de Montels, correspondant aux indemnités de fonction des adjoints au maire des communes de moins de 500 habitants : Taux 3.30 % de l'indice 1015. Cette indemnité lui sera versée à compter du 1^{er} avril 2014.

5 - DELEGATION DE SIGNATURES

- Vu l'élection municipale du 23 mars 2014 (1^{er} tour se scrutin) ;
- Suite à l'installation du nouveau conseil municipal, de l'élection du Maire et des Adjointes en date du 28 mars 2014 ;

Monsieur le Maire informe les membres présents, qu'en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, il serait nécessaire de prévoir les délégations de signature pour les documents administratifs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide :

- de donner délégation de signature à Mr SOUPART Patrick, 1^{er} adjoint de la commune de MONTELS.

- de donner délégation de signature à Mme CINQ Françoise, secrétaire de mairie de la commune de MONTELS.

Plus aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 15.

Ludovic RAU	Christel ARTUSO	Frédéric ALAJARIN
Céline BRUN	Monique BOYER	M. Christine CLOT
Frédéric GLAUDIS	Robert ROULAND	Patrick SOUPART
Didier SOUTIE	M. Christine VIRILLI	

